



ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
DES ACCUEILS COLLECTIFS A CARACTÈRE EDUCATIF POUR MINEURS
(ACCEM) PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL DE L' ENFANT ET SOCIALISATION

DÉVELOPPEMENT/CONSTRUCTION

Amener l' enfant à :

- Favoriser son développement physique et intellectuel,
- Découvrir son environnement habituel ou inhabituel,
- Pratiquer des activités d' expressions, activités culturelles, sportives,
- Favoriser l' écoute, le dialogue, l' expression,
- Favoriser la détente et le divertissement.

RESPONSABILITÉS

Amener l' enfant à :

- Être acteur de ses loisirs et non consommateur,
- Être responsable de son comportement.

AUTONOMIE

Amener l' enfant à :

- Grandir à son rythme,
- Valoriser sa prise d' initiatives,
- « Avoir » des repères d' espaces, de temps,
- Développer sa capacité à communiquer,
- Acquérir une indépendance dans ses actes et ses pensées,
- Prendre confiance en lui.

ÉCOCITOYENNETÉ

Amener l' enfant à :

- Acquérir des conduites de respect à l' égard des autres, mais aussi à l' égard des bâtiments, des lieux publics et l' environnement,
- Être capable de vivre avec les autres,
- S'engager dans une action commune,
- Être capable de discuter lors d' un débat, d' exprimer ses choix individuels,
- Acquérir des notions d' éducation à l' environnement,
- Respecter les règles et les lois en vigueur (civisme).